

RENTREE 2024

Les modalités d'entrée en formation de Masseur-Kinésithérapeute : par le PASS ou une licence

**Vous souhaitez intégrer la formation de Masseur-Kinésithérapeute ?
Une seule voie possible : l'Université !**

Les étudiants inscrits à l'Université de Rouen Normandie pourront intégrer l'IFMK CHU de Rouen ou l'IFMK La Musse près d'Evreux.

A titre indicatif, 115 places sont proposées en 2023-2024 : 55 au CHU de Rouen et 60 à La Musse.

Les possibilités :

✓ **PASS** Parcours spécifique «Accès Santé» toutes options disciplinaires et **L2 Sciences Pour la Santé**

✓ **Licence 1 ou Licence 2 (avec ou sans accès Santé) :**

- **Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)**

- **Sciences de la Vie**

- **Portail Licence Sciences de la Vie et de la Terre /
Sciences de la Terre / Sciences de la Vie**

	CHU de Rouen*	La Musse
	Nombre de places par filière	
✓ PASS ✓ L2 SPS (max 9 places)	26	30
✓ STAPS L1 ✓ STAPS L2 (max 4 places)	14	15
✓ L1 Sciences de la Vie - Evreux ou Portail SVT/ST/SV - Mont-Saint-Aignan ✓ L2 Sciences de la Vie Evreux ou MSA (max 4 places)	14	15

*L'IFMK CHU de Rouen a la possibilité d'admettre directement en première année un sportif de haut niveau (tel que défini à l'article R.221-1 du code du sport) ayant validé une première année d'enseignement supérieur, via une candidature auprès de la direction de l'IFMK. Cette admission rentre dans le quota des 55 places.

Conditions d'admission :

Les modalités de sélection sont présentées en début d'année dans chacune de ces filières. L'étudiant se porte candidat au cours de l'année universitaire.



L'équipe de la **Mission Information-Orientation**
de l'université de Rouen-Normandie
informe et conseille sur les parcours de formation

Tel : 02 32 76 93 73

mio@univ-rouen.fr